Différent et compétent

La RAE pour reconnaitre, valoriser et développer les compétences pour tous

La RAE, Reconnaissances des Acquis de l'Expérience, permet à tous les professionnels accompagnés dans une structure membre de faire reconnaître leurs compétences mobilisées dans l'expérience professionnelle et extra-professionnelle.

UNE DÉMARCHE ACCOMPAGNÉE

1. **Je fais reconnaître mes compétences sur un référentiel-métier qui correspond à mon activité**
2. **Je choisis la modalité de reconnaissance la plus accessible**
3. **J'identifie mes compétences dans mon métier**
4. **Je choisis l'activité pour démontrer mes compétences**
5. **Je présente mon dossier en entretien de valorisation**
6. **Je définis les mises en perspective pour mon parcours professionnel**
7. **Je reçois une attestation de reconnaissance des compétences**

Le lauréat de la RAE est reconnu professionnel compétent

LE DISPOSITIF

- **3 modalités de reconnaissance accessibles : en situation de travail, externe, externe après un stage**
- **Une plateforme numérique pour suivre la démarche**
- **Un entretien de valorisation des compétences animé par les partenaires valideurs de l'Éducation Nationale ou Agriculture et un directeur de structure**
- **Plus de 30 référentiels-métiers et un référentiel Rectec**